



**Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische**

**CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL**

Doische, le 29 septembre 2016

A l'attention de

Monsieur/Madame

.....

.....

.....

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **25 février 2016 à 20 heures 00** à la Maison communale, Salle du Conseil.

<h2 style="text-align: center;">Ordre du jour</h2>
--

SEANCE PUBLIQUE

1. Secrétariat - Séance du 28 janvier 2016 - Approbation du procès-verbal
2. Finances - Budget communal 2016 - Arrêté ministériel de réformation du 4 février 2016 - Communication
3. Finances - Règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés l'enlèvement des immondices par conteneur à puce - Révision de la délibération du 25 octobre 2013 - Exercice 2016 - Modification suite à une approbation partielle : Approbation
4. Finances - F.E. Doische - Budget 2016 : Approbation
5. Finances - F.E. Romerée - Budget 2016 : Approbation
6. Travaux - Devis forestiers 2016 : Approbation
7. Mobilité - Convention de partenariat avec MOBILESEM asbl - Année 2016 : Approbation

8. Secrétariat - Mérite Sportif Communal 2015 : Octroi d'un subside de 500,00 € & Constitution du jury : Décision
9. Secrétariat - Mérite Culturel Communal 2015 : Octroi d'un subside de 500,00 € et Constitution du jury - Décision
10. Patrimoine - Convention de mise à disposition à titre précaire d'une partie d'un terrain communal cadastré section B 1355e10, se situant à Matagne-la-Grande : Approbation
11. Patrimoine - Vente d'une partie d'un excédent de voirie situé en face du n°16, rue du Tienne du Bois à 5680 Doische - Modification par rétrécissement d'un tronçon de la rue du Tienne du Bois (ancien chemin vicinal n°11) au droit des parcelles cadastrées C394l et C394m - Contrat particulier n° TO16012 pour des prestations topographiques : Approbation

HUIS CLOS

Par le Collège,

Le Directeur général,
Sylvain Collard

Le Président,
Pascal Jacquiez

Consultation des dossiers :

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à sylvain.collard@doische.be ou au 082/21.47.33, le Directeur général f.f pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.